Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

Bulletin n°26 - decembre 2011



SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Conseil municipaux des 15/9 et 3/11/2011
Chères falaises
Feus les feux
Arletty revient en haut de l'affiche
Le commerce à Saint-Quay-Portrieux

NOUVELLES DE LA BAIE

LANTIC ENTRE TERRE ET MER

LA VILLA JEANNE D'ARC

LES MAISONS CORLOUER

COURRIER DES LECTEURS
Photo
Tourisme olfactif
Vous avez dit : «Patrimoine» ?

VIE DE L'ASSOCIATION
Refonte du site

EDITO

Le voilà enfin en fonction, il est magnifique ! Le succès du cinéma Arletty permet de penser que vous en avez déjà tous profité et le connaissez en clients ; vous en découvrirez ci-dessous les dessous. Mais il n'est pas le seul élément architectural exceptionnel de notre commune, le site de la Villa Jeanne d'Arc et les maisons Corlouer sont tout aussi remarquables et font, eux aussi, au moins autant partie de notre patrimoine architectural. Nous vous invitons ici à les mieux connaître et apprécier. Bonne lecture. Et que les fêtes de Noël et du Nouvel An inaugurent pour chacun une très heureuse année 2012.

Jean-Pierre Guth

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 15/9/11 :

D'importantes demandes de subventions ont été examinées :
-1°pour le cinéma, le financement par le CNC et la Région des équipements numériques (90.000€),
-2°pour le réaménagement de l'espace devant le casino estimé à 1,7M€ (non remis en cause malgré la pétition pour le maintien du mini-golf signée par plus de 300 personnes),
-3°pour la couverture d'un 2 cour de tennis.
L'essentiel du débat a porté sur la sécurisation des terre-pleins de la plage du Châtelet. D'une part la falaise s'effondre car le grou n'a aucune tenue, d'autre part la dalle et la structure porteuse de la deuxième terrasse est en béton qui s'effrite ! Deux possibilités ont été envisagées : refaire entièrement le béton à l'identique et sécuriser la falaise, ou bien ne conserver que le cheminement du bas, comme cela a été fait plage de la Comtesse. Le deuxième niveau de cheminement disparaissant il ne resterait que le cheminement piétonnier du bas, et la pente serait redessinée et sécurisée. Devant les questions que posaient l'une et l'autre solutions, la décision a été reportée à la réunion suivante, pour que le cabinet qui a fait l'étude l'approfondisse.



Conseil municipal du 3/11/11 :

Aaprès des modifications des délégations du maire exigeant l'accord du Conseil pour tout engagement d'emprunt, et réduisant à 20.000€ sa délégation pour engager des dépenses courantes, le Conseil a voté la réhabilitation à l'identique de la falaise et de la terrasse intermédiaire qui dominent la plage du Châtelet. La corrosion des bétons et l'instabilité de la falaise exigeaient des travaux de sécurisation : pour « préserver le patrimoine » et les deux cheminements piétonniers, le conseil a choisi cette solution (900.000 à 1.100.000€) plutôt que l'aménagement minimal (585.000€) moins onéreux proposé par le maire.
Il ressort des derniers conseils une situation inédite : les décisions se prennent à l'unanimité quand il s'agit de broutilles de routine, et quand le sujet est sérieux, une majorité de 10 conseillers vote systématiquement contre la position proposée par le maire soutenu par 7 voix. Celui-ci se trouve donc endosser de fait la position de son opposition !

Chères falaises, si chères...

L'an dernier nous avons examiné la structure géologique de nos falaises et l'origine de leur effondrement. Les travaux très importants qui ont été effectués l'hiver dernier pour protéger ce capital illustrent ce qui peut être fait pour les consolider.



Fonteny

Les travaux de Fonteny ont concerné, tout mis bout à bout, plusieurs centaines de mètres et coûté 165.000€ en 2010, mettant en œuvre des techniques très variées : simple grillage ancré dans la falaise (voir les points blancs dans la photo ci- dessus qui représentent les ancrages) ou grillage doublé de géotextile pour mieux retenir la terre qui risque de s'effriter. L'un et l'autre ont pour objet de laisser pousser une végétation qui tiendra la terre et sur laquelle l'eau ruissellera. Mais si la pente est trop raide pour que des plantes poussent, il faut recouvrir la falaise de ciment pour que l'eau ruisselle sans emporter la terre.



Plantes accrochées au grillage

Sous Ker Moor les moyens mis en œuvre ont été plus sophistiqués encore puisque trois techniques ont été juxtaposées : un mur en pied de falaise pour éviter l'érosion par la mer, une couverture de ciment sur la partie totalement verticale et ailleurs un doublage du grillage au moyen d'un géotextile

particulièrement favorable à l'implantation de végétation car consistant en une sorte de flocage à base de chanvre ou autre fibre végétale dans laquelle les graines pourront se fixer. Les photos ci-dessous illustrent les deux types de géotextiles. Sous Ker Moor le montant des travaux a été encore beaucoup plus important (425.000€ en 2011) tant les difficultés techniques étaient grandes. Il a même fallu faire intervenir des alpinistes de la vallée de Névache dans les Hautes Alpes !

Malheureusement ces énormes travaux ne sont pas, et ne seront peut-être jamais finis : on voit ci-dessus une falaise qui a commencé sa descente et, du côté du Châtelet, il reste encore beaucoup à faire au-delà des 36.000€ dépensés en 2010. Mais l'enjeu est tel pour notre commune qu'il faut se résoudre à avoir chaque année dans le budget communal une rubrique concernant le maintien des falaises. tant elles participent à son capital touristique.

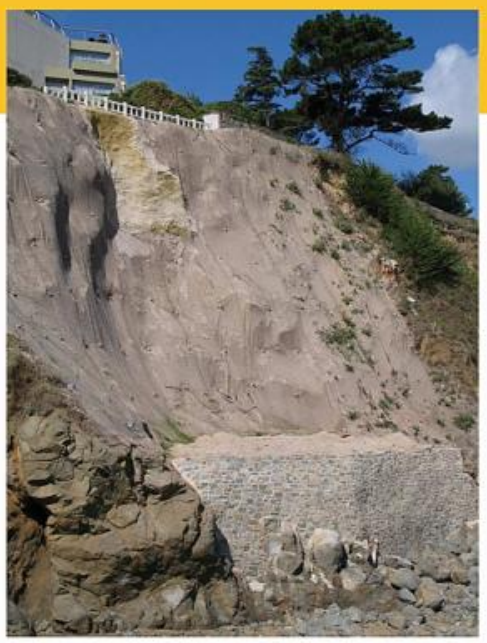

Sous Ker Moor une falaise protégée



Géotextile organique (Ker Moor)



Géotextile synthétique (Fonteny)

Pierre-Etienne Schneegans

Feus les feux ?

Mais oui, c'est parfaitement certain, sûr, confirmé, officiel : fini les feux de jardin.... toute l'année ! Plus moyen de brûler les feuilles mortes1, bois morts, et autres matières végétales combustibles sur tout le territoire de la commune, et même du département ! La mesure consistant à interdire les feux de jardin en été quand les touristes sont là ou dans les zones à risque paraissait bien naturelle. Mais il faut s'interroger sur la justification d'une interdiction aussi aberrante car :

- pour le propriétaire d'un jardin dépassant quelques centaines de m^2 le problème devient d'importance : les navettes avec la déchetterie vont requérir l'achat d'une remorque avec l'installation d'un crochet sur sa voiture et deviendront vite très nombreuses et fastidieuses. Que de temps gâché et que d'essence brûlée !
- en outre, ces déchets verts, même sur un petit terrain, peuvent devenir encombrants s'il s'agit de branches d'arbres cassées ou élaguées. Il faudra alors payer un camion pour les évacuer, et même payer une taxe à la déchetterie si le volume dépasse une certaine taille.
- pour la collectivité, il faudra à la déchetterie un bulldozer pour rassembler ces détritus, une benne pour les transporter jusqu'à la station de traitement, un broyeur pour traiter les branchages, un équipement pour brûler tout cela. Que d'investissements inutiles, de carburant brûlé, et de personnel supplémentaire ! ...Sauf si on compte là-dessus pour régler le problème du chômage !

Ces feux posaient-ils problème ? Tout naturels, peu fréquents, traditionnels et admis, ils n'étaient gênants que quelques heures par an. Non, la raison est explicite dans la lettre du préfet Rémi THUAU aux maires des Côtes d'Armor en date du 25/5/11: «Cette interdiction visée à l'article 84 fait suite à la construction, dans la plupart des communes depuis les années 2000, de déchetteries dont une partie est dédiée aux déchets verts». Voilà, on invente du travail à des fonctionnaires et interdit de leur faire concurrence. Cela s'appelle de l'abus de pouvoir. Mais des questions vraiment sérieuses se posent : si l'on brûle dans un incinérateur, est-ce admis ? Si l'on brûle des détritus de jardin pour faire un méchoui, grille des marrons ou détruit des documents confidentiels, est-ce admis et qui viendra vérifier ? Quel sera le montant de l'amende si les voisins vous dénoncent ? Peut-être vaut-il mieux la risquer que d'engager les dépenses ci-dessus. Combien ces feux de jardin ont-ils déclenché d'incendies et de plaintes depuis 10 ans ? Que feront les particuliers qui sont agriculteurs ? Verront-ils leurs charges augmenter ou les autoriserait-on à faire de grands feux quand on interdit les petits ? Et que se passerait-il si le 31 décembre, avant d'aller réveillonner, nous faisions tous à la fois de magnifiques feux de joie dans nos jardins à la gloire de Monsieur THUAU ?

La règlementation concerne les «déchets verts» : ce terme désigne les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les déchets de jardin des particuliers collectés séparément ou par le biais des déchetteries. Ils proviennent des collectivités locales, des organismes publics ou parapublics (HLM, universités...), des sociétés privées d'entretien des espaces verts, d'entreprises privées, des particuliers, ...

Arletty revient en haut de l'affiche !

Inauguré le 28 octobre, il fera bientôt partie de nos habitudes et nous oublierons à quel point notre cinéma est précieux : comme monument historique, par son nom célèbre, par sa technique de pointe, et même espérons-le, par son pouvoir d'animation de la ville.

Son style Art déco des années 30, dû ici à Jean Fauny en 1932 et très à la mode de nos jours, est caractérisé par des structures géométriques, des fenêtres rondes ou en fentes allongées, de longues rambardes, un toit plat, des lignes se coupant à angle droit et une grande sobriété de décoration.

Les qualités techniques que réunit notre cinéma nous ont été présentées par Bruno Lecoeur, le directeur du cinéma, et répondent aux plus grandes exigences modernes.
La salle est très élégante avec ses sièges mauves, ses 167 places spacieuses et très confortables et sa pente importante qui garantit à toutes les places une visibilité parfaite. Sur le devant cinq places sont prévues pour les personnes à mobilité réduite qui pourront y accéder de plain pied avec leur fauteuil roulant.
L'écran fait 9m de long, c'est-à-dire pratiquement toute la largeur de la salle. Il est fixe et son grain fin est adapté aux projections en haute définition. Mais la salle n'a plus de scène et ne peut être utilisée que pour des projections ou des conférences.
Pour la petite histoire, le balcon que l'architecte de bâtiments de France a exigé de conserver reste intact... sous les fauteuils du haut de la salle ; les loges pour la même raison sont intactes ... sous la caisse ; et la scène qu'il a fallu éliminer reste aménageable ultérieurement sous la forme de l'espace de convivialité qui surplombe la caisse !
Deux projecteurs sont installés, l'un pour les films sur pellicule (l'ancien projecteur remis à neuf), et surtout le nouveau pour les films numériques avec une puissante ampoule de 3.000 W.
Pour le son, la salle est équipée d'un dispositif multicanal «7.1» avec des haut-parleurs tout autour de la salle, assurant un grand confort d'écoute. Le niveau sonore est réglé par l'opérateur spécifiquement pour chaque film, toujours très en-dessous des normes autorisées, mais l'impression de puissance est due aux multiples sources destinées à « rendre » un effet, et non à l'énergie sonore émise.

Et pour les malentendants appareillés, une boucle spéciale dans la salle leur permet d'entendre un son plus facile à interpréter[1].
Pour les films en relief, le projecteur est équipé d'un dispositif qui envoie successivement l'image pour l'œil droit puis celle pour l'œil gauche, au rythme de 96 changements par seconde. En même temps il envoie sur l'écran un signal infrarouge qui, réfléchi dans la salle, commande les lunettes distribuées à l'entrée (et à rendre). Celles-ci se polarisant au même rythme, ce sont successivement l'œil droit puis l'œil gauche qui lisent l'écran. Avec la persistance de l'image rétinienne, le relief se reconstitue dans le cerveau.
Les films numériques représentent un volume énorme d'environ 250 giga-octets. Ils peuvent être transmis par satellite[2] et stockés sur un disque dur qu'on introduit dans le projecteur. Ce DCP (Digital Cinema Package) contient le son et l'image et est destiné à un nombre précis de projections. Il est donc muni de multiples systèmes de sécurité et de codes joints au film pour éviter le piratage (projections supplémentaires, recopie, etc.) Un logiciel gère la relation entre le disque dur et le projecteur ainsi que tous ces codes. Ce système de transmission permet de distribuer le film facilement à de très nombreuses salles.
La distribution est en effet un système complexe : le producteur vend des droits d'exploitation au distributeur, celui-ci vend des droits au programmateur qui, à son tour, en revend à la salle qui in fine ait payer ses clients. Le distributeur est international et ne s'intéresserait pas à une petite salle comme la nôtre, aussi faut-il un programmateur qui regroupe les besoins d'environ 100 salles pour assurer au distributeur un nombre suffisant de spectateurs. Le gestionnaire de la salle construit la programmation qu'il souhaite et qu'il transmet au programmeur. Celui-ci, regroupant les demandes, négocie avec le distributeur en fonction des disponibilités et des politiques commerciales de chacun. Grâce à ce système, un petit cinéma mono-salle comme le nôtre peut avoir un programme sur mesure très adapté à sa clientèle et recevoir éventuellement les films dans la semaine de leur sortie à Paris.
La recette (7.50€ par adulte ou 5.0€ par cartes magnétiques anonymes de 10 séances + éventuellement 1€ pour les films en 3D) se répartit ainsi : producteur et distributeur (environ 45% du HT), TVA (5.5%), SACEM (Sté des Auteurs et Compositeurs), taxe du CNC (Centre National du Cinéma), et enfin taxe TSA (taxe qui est récupérée plus tard). Il ne reste pour la ville qu'environ 2 à 2,2€/place en fonction du RME (Revenu Moyen d'Exploitation). C'est avec cela qu'il faudra tenter d'équilibrer les comptes !
La dimension financière de l'opération rendue très onéreuse en grande partie à cause de l'acharnement de l'Architecte de Bâtiments de France, a fait de ce projet un sujet très polémique dans la ville et des chiffres peu fondés ont circulé. Le projet fini voici comment il s'établit, pour un total de 1 121 000€ :
Coûts : honoraires 156 k€ + travaux 837 k€ + Equipements 128 k€,
Financements : Centre National du Cinéma 284 k€ + Région Bretagne 151 k€ + Département 45k€ + Fondation du Patrimoine 34 k€ + Affaires Culturelles 6 k€ seulement (!) et finalement pour ville de Saint-Quay-Portrieux 600k€ soit 53%.
L'avenir dira comment s'établit exactement le compte d'exploitation. Si on ne tient pas compte des amortissements,



Le cinéma **avant et après** travaux...

1 Les appareils sont normalement munis d'un commutateur à deux positions : en position 1 normale l'amplification serait trop importante et fatiguerait le spectateur. En position 2, l'appareil restitue un son remixé, en particulier pour mieux comprendre les conversations.
2 Cette réception est prévue ici, mais n'est pas encore en place. Les films arrivent donc par la route sous forme de disques durs.

l'exploitation du cinéma pourrait atteindre l'équilibre une fois la situation stabilisée à condition de maintenir une programmation adaptée et de très bon niveau ; d'organiser des séances rapprochées, des conférences et des évènements, et de vendre des confiseries,.... Le fonctionnement actuel en régie municipale permettra de bien découvrir la réalité des coûts, de la fréquentation et des problèmes qui se présentent. Il apportera aussi toute la souplesse nécessaire pour définir les programmes, organiser un cinéclub, des séances pour les écoles et présenter en temps réel de grands spectacles (évènements sportifs ou représentations d'opéra par exemple) sur grand écran et en relief. Après 2 ou 3 ans de fonctionnement, la situation étant affermie et connue, il sera alors possible de négocier éventuellement avec un privé une délégation de service. Mais à court terme la ville manquerait totalement d'arguments pour négocier la subvention que ce délégataire évidemment exigera et risquerait de se faire pigeonner ; elle perdrait en outre toute autonomie sur l'utilisation du cinéma alors qu'il peut devenir un facteur d'animation et d'attraction majeur pour la station.ublic (DSP) pour alléger la commune. En tout état de cause après une campagne de promotion très vigoureuse conduite par le service communication de la ville (presse, radio, affichage, bus à impériale circulant dans la région couvert d'affiches) le démarage est prometteur avec une programmation jugée excellente, une fréquentation qui amène à refuser du monde certains soirs. 3000 places ont même été pré-vendues dans la première semaine sous la forme de cartes d'abonnement. La publicité a attiré des clients des communes environnantes jusqu'à Lanvollon qui pourtant a son cinéma. Le programme est accessible sur internet à **www.cinearletty.com**.

Après quelques semaines ou mois d'exploitation, il sera précieux de faire une enquête sur l'origine géographique des spectateurs.

JPG



Arletty et Louis Jouvet dans *Hôtel du Nord*

Arletty est une star de l'avant-et après-guerre.
Née en 1898, elle a choisi ce nom de scène, le sien, Léonie, lui paraissant moins seyant sur une affiche qu'Arlette. Elle a tourné dans plus de 66 films dont le très fameux Hôtel du Nord de Jeanson et Carné avec Louis Jouvet où elle a cette réplique restée fameuse : «Atmosphère, atmosphère ! Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? »
Elle fut aussi la mystérieuse Garance dans Les enfants du Paradis de Prévert avec Jean-Louis Barrault, et la Dominique, envoyée avec Alain Cuny par Satan dans Les Visiteurs du Soir de Prévert et Carné. Elle faisait aussi du théâtre et chantait au cabaret avec cette voix gouailleuse qui a fait une partie de son succès. Inquiétée à la fin de la guerre à cause d'une liaison avec un officier allemand, elle aurait répondu : «Mon cœur est français, mais mon cul est international». Une phrase digne de ses personnages et de sa forte personnalité. Elle a joué jusqu'en 1966, puis s'est consacrée jusqu'en 1992 à la cause des artistes aveugles.

Le commerce à Saint-Quay-Portrieux
une image pas suffisamment attractive

L'activité commerciale de Saint-Quay affronte plusieurs difficultés : évasion de la clientèle vers les moyennes ou grandes surfaces extérieures, division de la commune en deux entités séparées par le no man's land constitué par le boulevard Foch, crise économique qui n'en finit pas. Cependant, Sylvestre Leprince, nouveau président de l'Union des commerçants et artisans de Saint-Quay-Portrieux, se veut optimiste: «Nous souffrons, mais nous résistons et le commerce quinocéen est vivant!». Certes, mais de nombreux commerçants se plaignent du manque d'activité hors saison et du fait que l'image de Saint-Quay-Portrieux n'est pas assez attractive pour les éventuels acheteurs de fonds de commerce.

Saint-Quay-Portrieux, ce sont 3 400 habitants l'hiver et environ 15 000 l'été, pour près de 50% de résidences secondaires.
Avec 160 commerçants et artisans, la commune offre à sa population, qui quadruple l'été, un éventail de services important et diversifié. L'une des caractéristiques de ce maillage se traduit par un renouvellement régulier. *«Des enseignes ferment, mais d'autres ouvrent. constate Sylvestre Leprince. Sur 3 ans, ont ouvert: Le Caviste, près de l'église, deux auto-écoles, Littoral-Services, Arvor Goëlo Taksi. Ajoutons que la boucherie du port vient d'être rachetée et que, toujours au port, une crêperie vendant des crêpes à emporter vient d'ouvrir. Ce n'est donc pas négatif, même si d'autres boutiques ont fermé, comme l'imprimerie-papeterie Marion ou Retouche fil ».* Mais *« c'est aussi aux résidents de Saint-Quay-Portrieux de faire l'effort d'aider leurs commerces à vivre. Le pain, la viande, le poisson, les livres, les CD, peuvent ainsi s'acheter sur place !».*

Evasion commerciale vers la périphérie

La ville souffre depuis longtemps d'une évasion des consommateurs vers la périphérie où se créent deux véritables centres commerciaux. On ne réalise pas qu'il y a 32 commerces sur la zone des Islandais ! On trouve ainsi deux moyennes surfaces anciennement implantées : *Netto*, à la sortie ouest, et *Carrefour*, à la sortie sud, et une nouvelle enseigne : *Lidl*. Ces commerces s'adressent à deux types de clientèle différents : diversifiée pour Carrefour et, plus modeste, pour *Netto* et *Lidl*. Ils offrent, à eux trois, un éventail important de produits divers et satisfont pratiquement à toute demande courante. Sachant qu'à Binic, à 5 mn de Saint-Quay-Portrieux, *Super U* propose un choix de qualité. Ajoutons une moyenne surface spécialisée dans la chaussure, près de *Carrefour*. Sans oublier, deux moyennes surfaces de bricolage : *Briconautes* et *Weldom* et d'autres commerces de détail.
Comment lutter contre une offre de grande distribution périphérique, à des prix qui se veulent tirés vers le bas.
Encore que, tout ne soit pas bon marché dans la grande distribution et que des créneaux commerciaux existent. *«Il faut que le petit commerce évolue: accueil, choix, présentation»*, constate ce commerçant. Il faut attirer le consommateur par des arguments que n'offre pas la grande distribution.
D'autant qu'un premier créneau attractif est constitué par l'offre de produits de consommation alimentaire quotidienne, comme : le pain, la viande, le poisson, ou les légumes. Dans ce domaine, on recense deux boucheries : l'une sur Saint-Quay et l'autre sur Portrieux, une charcuterie-traiteur sur Saint-Quay ; cinq boulangeries pâtisseries, une sur Portrieux, avec son annexe l'été près du *Poisson rouge*, et quatre sur Saint-Quay. A cela, s'ajoutent une supérette *Spar (Casino)* sur Saint-Quay et une épicerie de même enseigne sur Portrieux. On décompte aussi : trois poissonneries, deux sur Portrieux et une sur Saint-Quay.
En dehors des produits de consommation courante, on trouve aussi un magasin de vêtements sur Portrieux et un sur Saint-Quay. Plus deux fleuristes sur Saint-Quay, un photographe et plusieurs salons de coiffure.

Absence de centre commercial

«Il manque à Saint-Quay-Portrieux un centre commercial regroupant des petits commerces bien achalandés et à prix corrects, centre qui pourrait se situer à proximité de la mairie, à mi-chemin entre le port et le Casino». Ce constat est quasi unanime ! Le gros problème de Saint-Quay-Portrieux est, en effet, la coupure entre Saint-Quay et Portrieux, qui entraîne une dispersion de l'offre commerciale sur Saint-Quay ou sur Portrieux, avec une frustration de la clientèle qui se voit tentée par les moyennes surfaces périphériques.

On oublie toujours qu'un regroupement d'activités commerciales permet une concentration d'offres diversifiées, mais aussi crée une vie qui attire la vie !

Gilles Lhuaire, de l'agence immobilière Guy Hoquet, propose ainsi *«de revitaliser le boulevard Foch en offre commerciale».* Dans cette artère, actuellement morte, commerçante voici une vingtaine d'années, il avait envisagé de créer un petit centre commercial à proximité de la mairie, en aménageant un immobilier existant. Il a renoncé, n'ayant trouvé aucun appui pour son projet. Dommage ! Peut-être aurait-il pu faire revivre le boulevard Maréchal Foch et générer une circulation piétonne entre le Casino et le Port.

Une offre de restauration incomplète

La restauration quinocéenne est correctement couverte, en matière de crêperies ; elle souffre, par contre, d'une offre insuffisamment diversifiée de tables de bonne qualité à prix moyen, pouvant satisfaire une clientèle du midi, clientèle d'habitués en recherche de prix «raisonnables». Il faut aussi attirer une clientèle plus exigeante et souhaitant une bonne carte, et particulièrement une carteoffrant un choix de poissons et de fruits de mer recherchés par les visiteurs d'une cité de bord de mer. On a regretté, à ce propos, la fermeture de l'*Hôtel-restaurant Saint-Quay* (qui vient d'être repris très récemment), qui savait offrir une cuisine raffinée, appréciée des connaisseurs. Son emplacement a certainement joué un grand rôle. Nous venons heureusement d'apprendre qu'il vient d'être repris par un professionnel qui veut ouvrir au 15 mars faire un hôtel de charme ouvert 10 mois par an avec 8 chambres et un restaurant à l'enseigne Signatures. Et peut-être faudrait-il aussi à Saint-Quay-Casino, un restaurant reprenant ce créneau dit gastronomique, mais en front de mer.

Mais une cuisine attractive ne suffit pas ; encore faut-il donner envie de venir dîner à Saint-Quay-Portrieux, comme cela se passe pour Binic. Saint-Quay-Portrieux, malheureusement, n'est pas attractif. *«La commune n'a pas su organiser un front littoral, comme à Binic, qui donne envie de s'attabler face à la mer»*, reproche-t-on. Il aurait fallu, près du Casino, aménager en front de mer des espaces accueillants: brasserie, resto-bistrot, café-bar...engendrant une animation qui attire les gens. Un ensemble plus diversifié et plus dense que ce qui existe aujourd'hui. Sur Portrieux, même constat : les restaurants ne donnent pas suffisamment sur la mer. Ainsi ne peut-on pas déjeuner face aux bateaux de l'ancien port, ce qui est, par contre, possible au nouveau port. Curieuse commune maritime où la mer n'est pas vraiment intégrée à l'offre de restauration !

Une hôtellerie insuffisante

Même constat pour l'hôtellerie, nettement insuffisante, et qui souffre d'une absence de chambres, tout particulièrement en saison touristique. Saint-Quay-Portrieux n'a aucun grand hôtel, comme cela aurait pu se concevoir sur le nouveau port. Du temps où Monsieur Delpierre était maire, l'immeuble accueillant aujourd'hui le Palais des congrès, très bien situé au-dessus de la plage du Casino, devait devenir un hôtel de classe. Le projet qui n'a jamais abouti aurait pourtant permis de constituer un ensemble correspondant à la demande d'une clientèle appréciant une hôtellerie de qualité en bord de mer, à proximité du casino et à distance raisonnable du port de plaisance. Pourrait-il se retrouver dans l'aménagement de l'ensemble Jeanne d'Arc, si une telle opération voyait le jour ?

«L'occasion était cependant donnée à Saint-Quay-Portrieux de se doter d'un hôtel de classe, accueillant entre autres la clientèle des plaisanciers, avec le réaménagement de l'esplanade du nouveau port», regrette cette Quinocéenne. Mais le projet est d'accueillir sur cette esplanade la *Coopérative Maritime*, en complément d'équipements de services ou de production à destination maritime, comme *Celtarmor* près de la criée. L'idée pourrait-elle être reprise dans les projets d'aménagement de cet espace ?

On comprend que les difficultés sont grandes pour le commerce de notre commune, mais il y conditionne la vie alors que son développement pose, comme on le voit, des questions majeures en matière d'aménagement de la ville. On a parlé d'une balnéothérapie... Chacun a son idée sur le sujet et sur ce qu'il faudrait faire...

Enquête de Michel Le Tallec

Nouvelles de la baie



Le baptême de l'hydrolienne

«L'hydrolienne prototype a été baptisée par immersion totale sur le plateau de la Horaine, le samedi 22 octobre et ses parents l'ont appelée Arcouest».

En gestation depuis 2004 elle pèse 850kg et mesure 21m sur un fond de 35 avec un diamètre de 16m : c'est une géante ! Vous trouverez l'album complet du baptême sur www.dureuilphoto.com/series/hydroliennes/ Ses trois sœurs jumelles devraient être immergées dans un an et, à elles quatre, elles devraient produire 2.000kW. L'ombilic électrique arrivera dans l'anse Launay et les ports de Tréguier et Lézardrieux jumelés comptent bien servir de base aux convertisseurs électriques et aux opérations de maintenance: 60 emplois sont à la clé.

Des places libres dans les ports !

«C'est dans les petits ports à échouage ou à écluse, moins recherchés, que des places sont à prendre si on a du temps pour naviguer...les plaisanciers vieillissent et certains passent de la voile au moteur, ils sont de plus en plus nombreux à renoncer définitivement à la plaisance...A Lesconil, Le Guilvinec, Lézardrieux ou Paimpol, on va augmenter la capacité d'accueil existante ou encore reconvertir pour la plaisance des places réservées à la pêche...La copropriété a le vent en poupe...car les plaisanciers sont souvent prêts à faire des efforts financiers pour leur passion. Ce phénomène lui aussi libère des places...»

Interview de Jean-Michel Gaigné, directeur du Port d'Armor, par Ouest-France.

Régates au top sur nos eaux

La coupe internationale de nous a valu une magnifique régate organisée pour une quarantaine de concurrents par le CVPx, le Club de Voile du Portrieux, autour du 1 novembre. Cet habitable qui a maintenant un peu plus de quatre ans et rencontre un succès croissant a été conçu pour être rapide, stable et facile à manier.

Quelques jours plus tôt la SNSQP (Société Nautique de Saint-Quay-Portrieux) organisait le désormais fameux match racing féminin qui, à quelques mois des Jeux Olympiques, a mis aux prises Espagnoles, Slovènes, Hollandaises, Russes, Suédoises, Portugaises et Britanniques avec nos championnes Claire Leroy et ses coéquipières. Claire est finalement arrivée seconde. Toutes se retrouveront bientôt en Australie, à Perth, pour les championnats du monde.



LANTIC entre TERRE et MER

Pour faire mieux connaître aux Amis de Saint-Quay-Portrieux ces environs qui font partie de leur périmètre et qu'ils traversent souvent trop rapidement, nous avons eu le plaisir de rencontrer le maire de Lantic, Monsieur Christian Le Maître et avons découvert que, comme nous, il raisonnait en «Ami de Lantic et ses Environs», ne concevant sa commune qu'en synergie avec ses voisines.

LANTIC : 1.581 hectares, 4 fois St-Quay et 1/4 de Sud Goëlo dont elle constitue les marches Sud et Ouest. Lantic, ancienne Lannidic (landes de l' Ic), est une commune rurale – en gros 2/3 de bois et 1/3 de cultures – qui borde l'Ic presque jusqu'à la mer. Lantic dont le bulletin municipal, «Entre sillons et marées», rappelle qu'elle a longtemps fourni des marins à la grande pêche et à la Royale ; ce n'est pas sans raison qu'elle a son avenue des terre-neuvas et son pardon du 15 août, marche des terre-neuvas de Binic à Lantic. Lantic est agricole et se sent proche de la mer. Partagée elle l'est aussi, et surtout le fut, entre d'un côté le vieux village avec son église Saint'Oswald, son cimetière, la mairie (jusqu'en 1910), la poste (jusqu'au tournant du siècle)...

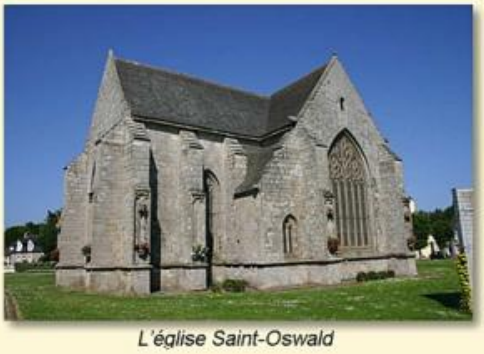

L'église Saint-Oswald

... et de l'autre côté, à 1500 mètres de là, Notre Dame de la Cour qui se développe au carrefour des routes vers Binic, St Quay, Tréguidel, Pléguien et Châtelaudren. Là se trouvent maintenant des commerces, les écoles, et la nouvelle mairie qui partage ses murs avec la poste, bâtiment très contesté lors de sa construction en 1988, car dans l'ombre de cette très belle chapelle de XVème siècle, classée dès 1907.

Le maire, Christian Le Maitre, breton aux yeux bleus et au verbe rapide, apolitique, agriculteur, est un fervent partisan d'une agriculture propre. Il explique que, pour une bonne récolte, il faut environ 170 Unités (kg/ha) d'azote, qu'après récolte il en reste 20 à 25, et qu'il suffit donc d'en épandre 150, sous forme de lisier ou d'engrais. Lantic joue le jeu, mais certains n'hésitent pas à sursaturer le sol (jusqu'à 200 Unités) pour améliorer encore un peu le rendement, et donc leur rentabilité : moissonneuse et ensileuse représentant un coût fixe par hectare, les vertueux qui produisent un peu moins sont pénalisés !

Commune rurale, Lantic entend le rester, même si sa population change : en déclin de 1866 (1517 personnes) à 1975 (722), elle remonte depuis pour retrouver environ 1600 habitants en 2011. En outre elle rajeunit : le taux de natalité est le double de celui de mortalité (15,5/1000 contre 7,9/1000).



Notre-Dame de La Cour

Propriétaire à 78% de sa maison, cette population est en migration lente et continue, chassée de la côte, trop chère, et attirée encore plus à l'ouest par de meilleures conditions. On trouve à Lantic tous les commerces et services de proximité, tous les artisans du bâtiment. Une gestion rigoureuse, limitant l'emprunt aux grosses dépenses non récurrentes, a permis à la commune de s'équiper : garderie et école maternelle à côté de l'école primaire, salles des fêtes et des associations, terrain de sport... L'espace naturel a été valorisé, les chemins et fontaines ont été nettoyés grâce aux bénévoles de l'association «Bonnettes et Patrimoine» qui a assuré le curage de 12 km de fossés pour une meilleure gestion de l'eau ; les réseaux d'eaux usées et pluviales ont été planifiés et seront réalisés en cinq ans à raison de 50 000€ par an ; enfin, un projet d'«aménagement global» (300 000€) vient de commencer pour faire du carrefour de ND de la Cour l'amorce d'un vrai centre ville. De nombreuses associations et un bénévolat développé, créent une forte identité communale. On vit à Lantic, on y compte d'ailleurs peu de résidences secondaires, mais on sort à Binic et à St Quay !

On passe à Lantic, mais on n'y séjourne pas ! La seule offre d'hébergement est le Camping des Etangs **, 110 places. Rien ne retient les participants, ni la randonnée (Circuit de l'Ic qui part de ND de la Cour), ni la brocante d'août, ni le Salon du Livre Jeunesse, ni la grande Fête des Etangs dits de Lantic (et attribués par les cartes à Plourhan !) qui, depuis 15 ans, marque le 14 juillet. Ce «Son et Lumière» organisé par «Les baladins de l'Ic», consacré cette année encore aux terre-neuvas, a mobilisé pendant 6 mois 200 bénévoles et 80 acteurs de 3 à 79 ans pour accueillir en deux jours près de 10.000 participants. Mais on espère quand même qu'après plusieurs échecs, un hôtel pourra se faire au Golf des Ajoncs d'or pour attirer des golfeurs venant de loin et retenir le public à Lantic. Le maire vient de signer le Contrat de territoire 2010/2015 qui attribue 1.250.000€ à la Communauté de communes Sud Goëlo. Ceci conforte sa conviction que le temps des égoïsmes communaux est terminé. Il constate d'ailleurs que les projets importants sont promus par Sud Goëlo, lui-même parfois associé à d'autres. C'est Sud Goëlo qui a apporté la zone d'activités du Devant de la Lande, dont l'extension est projetée, ou le circuit VTT, avec sa tête de station à ND de la Cour et sa station de lavage aux étangs. C'est encore Sud Goëlo qui a porté le programme d'investissement faisant du SMITOM de Launay la seule usine de traitement des ordures ménagères en France qui satisfasse aux prescriptions drastiques de la norme NFU 44051. Celle-ci régit les amendements organiques (leur composition, leur innocuité, leur marquage) que l'usine réalise à partir des ordures ménagères de 34 communes, des produits de 4 déchetteries, et même des algues vertes : 10.000 T/an presqu'entièrement utilisées pour compenser la perte naturelle de fertilité des cultures légumières.



La communauté de communes Sud Goëlo

Mais Christian Le Maître souhaite aller beaucoup plus loin ; il a proposé que soit réalisé un inventaire des moyens de toute sorte de la communauté de communes pour les mutualiser et en optimiser l'utilisation et le coût ; il souhaite une véritable entité territoriale intéressant tous les aspects de la vie, par exemple en matière scolaire avec des transports intracommunautaires ; en quelque sorte une ville dont les communes actuelles seraient les quartiers excentrés.

Il aimerait voir Sud Goëlo présenter une image forte et proposer une offre touristique globale et dynamique du genre «On trouve tout en Sud Goëlo : des plages et deux ports, des chemins de randonnée et un circuit VTT, des cinémas et un casino, des brocantes et un centre de congrès, un club hippique, un golf,...»

Un rêve ? Les distances ne sont pas si grandes, Sud Goëlo n'a que 59 km², Paris intra-muros en a 89. Alors...

René-Yves Drouin

LA VILLA JEANNE D'ARC

Au centre de Saint-Quay, on ne peut manquer de remarquer derrière l'Office de Tourisme ces grands bâtiments austères et devant eux d'autres, dans le même espace, portant les inscriptions Stella Maris, Notre-Dame de la Ronce, et même, dans la rue Jeanne d'Arc, un calicot «Bâtiment à vendre». Or c'est là qu'a véritablement débuté la vocation touristique de Saint-Quay, c'est là que nombre de Quinocéens sont venus à l'école, c'est là que maintenant plusieurs y terminent leur existence. Quelle est donc l'histoire de ces bâtiments si typiques de l'architecture des communautés religieuses bretonnes, et quel est leur avenir ?

C'est en 1821 que Marie-Thérèse Auffray (Mère Marie de Saint Louis de Gonzague) implanta, 21 rue Jeanne d'Arc à Saint-Quay, les sœurs de la congrégation des *«Filles des Saints Cœurs de Jésus et Marie»*, ordre semi-cloîtré vivant selon la spiritualité de Saint Jean Eudes. Dans un premier temps, les religieuses se consacraient à la visite aux malades leur assurant soins et aumônes, à l'éducation des enfants avec la création d'écoles pour apprendre la lecture, l'écriture et le catéchisme et à un ouvroir pour les jeunes filles, atelier de couture avec formation religieuse. Au fil du temps cette congrégation s'est développée et implantée au Val André (Villa Notre Dame), à Trégastel (Castel Sainte-Anne) et à Plounévez-Moëdec. En 1828, un nouveau bâtiment fut construit avec un rez-de-chaussée, un fournil, une remise et un étage pour l'ouvroir. L'architecture en était fort simple et dépouillée et la première chapelle y fut bénite pour la congrégation qui comptait à l'époque une centaine de sœurs. Puis en 1830, un pensionnat fut créé et des retraites pieuses commencèrent à être organisées.





1908 : expulsion des religieuse de la congrégation et départ pour l'exil.
à droite : expulsion des religieuses : manifestation

Mais voilà qu'en 1841 la congrégation fut sollicitée par quelques dames fort influentes pour ouvrir l'été leurs locaux à l'«œuvre des bains de mer» pour soigner par ce que l'on n'appelait pas encore thalassothérapie. Ce fut une nouvelle vocation, un nouvel apostolat !
Toutes ces activités se développant il fallut bâtir un nouveau corps de logis pour accueillir les pensionnaires des bains de mer. La cure prit beaucoup d'expansion : durant les trois mois d'été les sœurs pouvaient recevoir jusqu'à 120 hôtes. Elles pratiquaient un prix modéré pour rester abordable aux familles modestes (et à des religieux qui se baignaient sur la Grève Noire...). Toute l'année, dans les mêmes bâtiments, les sœurs se consacraient à l'enseignement et tenaient un pensionnat pour les élèves. Fin 1873 la première chapelle s'avérant trop petite, une nouvelle chapelle vit le jour. Elle existe encore de nos jours mais se distingue mal au milieu des constructions intervenues successivement. Car, devant l'extension detoutes ces activités, en 1896-1897 il fallut encore construire les grands bâtiments qui bordent la rue Jeanne d'Arc. C'est à cette époque que de multiples pensions de famille voient le jour dans tout Saint-Quay, devenue une station de vacances : rue de la Marne, rue Cadot et un peu partout dans l'agglomération.

Les turbulences politico-religieuses du début du XX siècle poussèrent en 1904 la congrégation à l'exil en Angleterre. En 1909 la maison de St-Quay est vendue à un acquéreur fortuné de St-Brieuc et prend la dénomination de «Villa Jeanne d'Arc». Peu à peu les religieuses s'y réinstallent, les écoles rouvrent et 30 baigneurs arrivent même pour l'été 1909.
En 1914 les bâtiments sont réquisitionnés en tant qu'hôpitaux et les sœurs prodiguent leurs soins aux blessés qui furent jusqu'à 260.

Dans les années 50 le changement fut plus radical quand des personnes de St-Quay, âgées et seules, appréhendant de passer l'hiver isolées, demandèrent à y être hébergées toute l'année. Ainsi au fil des ans l'institution se transforma-t-elle en maison de retraite dont la gestion fut confiée à une association, *«La Fraternelle Quinocéenne»*, déclarée en préfecture le 19 février 1954. En 1989, cette maison de retraite ne répondant plus aux normes en vigueur, l'association envisagea la construction d'un établissement moderne et adapté. Le terrain correspondant fut alors acheté par la ville et loué à cette association pour 99 ans, et la nouvelle résidence ouvrit ses portes en 1996.
Il y eut encore un bref intermède glorieux, malheureusement sans suite, avec l'école nationale de musique que Jean-François Héry créa ici.
Aujourd'hui, une école primaire catholique et un collège fonctionnent toujours sur le site de Jeanne d'Arc, gérés par l'OGEC (*Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique*), mais le ter-



rain et les bâtiments, ainsi que l'ancienne maison de retraite restent la propriété de l'Association Jeanne d'Arc.



1916 : Les sœurs devenues infirmières se font décorer

La situation actuelle

Conformément à la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui interdit à une congrégation de gérer des biens immobiliers, c'est une association type loi de 1901 composée de laïcs et de religieuses, l'Association Jeanne d'Arc, qui possède ces immeubles et gère l'ensemble des bâtiments et des terrains : les locaux anciens dans lesquelles les sœurs faisaient fonctionner écoles et pensionnat, et les terrains sur lesquels ont été construits plus récemment les immeubles des écoles. Aux termes d'un commodat avec l'Association Jeanne d'Arc, les écoles (OGEC) se voient prêter les bâtiments à titre gratuit en échange de leur entretien pour qu'ils soient utilisés uniquement à des fins pédagogiques, mais celui-ci est arrivé à expiration.

Aujourd'hui il ne reste plus que 22 sœurs, toutes à la retraite, qui seraient désireuses de voir vendu ce patrimoine que possède et gère pour elles l'Association Jeanne d'Arc. Elles voudraient se décharger de ce fardeau devenu sans objet pour elles puisqu'elles n'utilisent plus qu'un petit espace le long de la rue Suffren où des logements leur ont été construits récemment.

Le grand bâtiment central, ancienne structure de la maison de retraite, a donc été mis en vente dans une bande de terrain perpendiculaire à la rue Jeanne d'Arc (environ 2400m^2 au sol). Mais ce terrain est enclavé dans l'ensemble (environ 1ha), sans vue et avec un débouché étroit sur la rue. Il ne trouve donc pas preneur… et aurait-on même raison de le vendre, hypothéquant ainsi l'ensemble pour un futur projet d'envergure ?

Pour le reste, les bâtiments, maintenant vétustes faute d'entretien et de toutes façons mal pratiques, sont utilisés partiellement par les écoles qui en disposent gratuitement et ne veulent pas les libérer, et une partie des locaux reste inoccupée. L'OGEC souhaiterait bien réimplanter ses écoles dans des conditions plus modernes et adaptées…mais où et avec quel argent ? La commune de son côté a un regard concupiscent sur ce magnifique hectare au centre de Saint-Quay où pourrait intervenir un grand projet touristique. Mais dans la complexité actuelle des parties prenantes (sœurs, associations, écoles, commune), des statuts et des personnalités en présence, rien ne débouche.

Dommage car une solution pourrait exister dans laquelle l'ensemble du terrain et des bâtiments serait vendu à un investisseur privé s'engageant, avec le soutien de la commune, dans une grande opération du genre balnéothérapie et hôtel de grand confort. Pour cela les écoles de leur côté pourraient déménager à Fonteny en bénéficiant du terrain et des bâtiments que veut y libérer l'Institut Kerbeaurieux (voir bulletin de juillet 2011). Ainsi les religieuses auraient-elles sous les yeux, comme des marraines, une réalisation dans la lignée des bains de mer qu'elles ont lancés ici et qui serait bénéfique pour une commune à laquelle elles ont déjà beaucoup donné pendant deux siècles (1821-2011) en formant les jeunes de plusieurs générations, en faisant fonctionner une maison de retraite et en assurant des soins à domicile !

Bref l'avenir de ces grands bâtiments n'est pas encore clair, mais il est de toute façon bien compromis par l'usure du temps et du climat ! Construits dans le style dépouillé de la deuxième moitié du XIX siècle et si typiques de l'architecture des congrégations religieuses que l'on trouve dans toute la Bretagne, ils risquent de disparaître sans gloire alors que c'est grâce aux sœurs et dans leurs murs qu'est née notre station balnéaire : sans elles et sans eux, Saint-Quay n'existerait pas. Elles et eux font partie du glorieux patrimoine culturel de Saint-Quay-Portrieux.

Aude de Linares
Jean-Pierre Guth

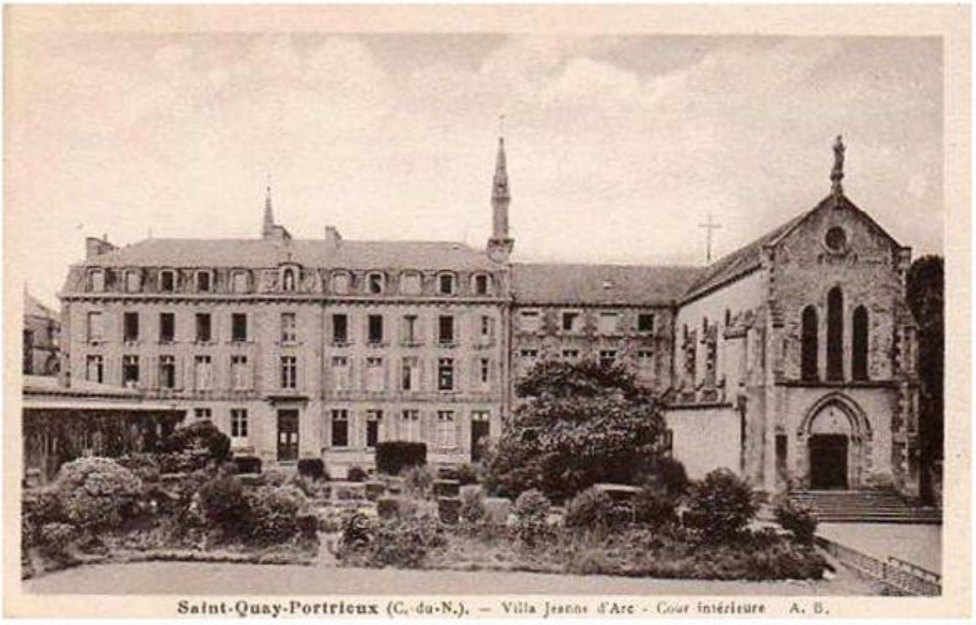

Saint-Quay-Portrieux (C.-du-N.). — Villa Jeanne d'Arc - Cour intérieure A. B.



42. SAINT-QUAY-PORTRIEUX - Villa Jeanne d'Arc - Vue extérieure

Les villas Corlouër



En vous promenant dans St-Quay vous avez certainement remarqué ces belles maisons de granite au style austère et aux toitures compliquées, elles portent presque toutes une plaque de céramique bleutée avec l'inscription «Loïc et Yann Corlouër» ou «Yann Corlouër».

Ces deux frères, Louis et Jean tous deux architectes, étaient nés l'un à St-Malo et l'autre à Brest. Leur père, Henri Corlouër, s'engagea dans la Marine Nationale, fit de nombreuses fois le tour du monde, termina sa carrière comme capitaine de frégate et fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Ils s'étaient installés dans le village natal de leur mère vers 1926 lorsque Jean obtint son diplôme d'architecte ; ils appartenaient tous les deux à un mouvement néo-breton visant à restaurer «l'honneur» des bretons souvent moqués dans la société française; c'était l'époque des «bonnes» bretonnes immortalisées par Bécassine ! Ils transformèrent donc leurs prénoms en Yann et Loïc. Ce mouvement était une réaction à l'invasion du littoral breton par des constructions sans aucune relation avec l'architecture locale, il visait à préserver le paysage en intégrant l'architecture au paysage et à l'histoire bretonne.

Yann Corlouër entretenait d'excellentes relations avec le maire de St-Quay, Alfred Delpierre. Il obtint le poste d'architecte municipal et fut même élu conseiller municipal. Il s'occupa de nombreux projets municipaux et nous lui devons les fameuses barrières blanches dites barrières Delpierre, caractéristiques de St-Quay. Il fit les plans du centre de médecine préventive, des cabines de garde-plages, des anciens tennis municipaux et du clubhouse ; il fit voter le projet d'aménagement des Sablons, la construction de commerces sur le rond-point de l'actuel office de tourisme.
Son association avec son frère dura peu de temps et il s'installa seul. Grâce à ses bonnes relations et à l'entregent de sa mère qui était une grande acheteuse de terrains particulièrement bien situés, son appétit de bâtisseur put être assouvi grandement car ces terrains ne pouvaient être achetés qu'en contre partie d'une construction dirigée par Yann Corlouër. Mais ceci n'explique pas tout : «les riches baigneurs» appréciaient son talent, et le succès fut au rendez-vous.
Corlouër appliqua les principes du mouvement architectural néo-breton fondés sur l'intégration au paysage, au climat et à l'histoire. L'intégration à notre charmant climat breton consiste plus particulièrement en une protection contre le vent, la pluie et l'humidité et en une réception maximale du rare soleil. Les maisons sont donc à l'image d'un bloc de granite : carrées, trapues, aussi larges que hautes pour résister à la tempête, avec des ouvertures petites mais des renvois de lumière astucieux afin de profiter de la moindre clarté.
Les soubassements sont renforcés ; des contreforts extérieurs contribuent à donner une impression de stabilité et de force ; les angles ainsi que les entourages des portes et des fenêtres habillés de granite donnent un aspect de solidité et de résistance aux intempéries mais aussi d'austérité à ces villas.



Les toitures sont particulièrement pentues, recouvertes d'ardoises avec de profondes gouttières qui contribuent à la bonne évacuation des eaux de pluie ; en général les cheminées sont recouvertes d'un ouvrage de pierre empêchant la pénétration des eaux.
Tout semble prévu pour la protection contre le vent et la pluie, les appuis de fenêtres sont particulièrement saillants par rapport aux façades, les portes d'entrée sont en retrait sous un auvent protecteur, les murets sont surmontés de sommet arrondi ou pointu, on remarque de nombreuses petites toitures protectrices au-dessus des portes et des fenêtres.
Le rez-de-chaussée est surélevé afin de lutter contre l'humidité, les caves bénéficient de nombreux soupiraux facilitant l'éclairage et la ventilation naturelle.
Les façades sont souvent agrémentées de niches laissées vides, on remarque aussi des arcs plein cintre ou romans et de larges frontons.



La caractéristique de ces maisons est que l'on ne peut pas les appréhender en une seule vision, leur architecture est complexe et perturbante ce qui fait leur originalité et leur charme.
Les chambres bénéficient assez souvent de portes-fenêtres et de balcons abrités permettant l'entrée du soleil mais protégeant des ondées. L'intérieur des villas est très compliqué, de nombreuses portes désorientent le visiteur, les pièces sont relativement petites et tarabiscotées, par contre les chambres sont toujours équipées de placard ainsi que les salles de bains et même les toilettes ; bien entendu les cuisines possèdent aussi leurs placards et, comble de modernité, elles sont équipées d'un garde-manger ouvert sur l'extérieur. En règle générale, l'escalier est muni d'une belle rampe ouvragée.



Yann Corlouër s'intéressait peu à l'ameublement de ses villas et on ne trouve pas de document concernant la création de meubles, on sait seulement qu'en cas de demande il conseillait des meubles classiques ou contemporains mais pas de mobilier typique breton.
Pour la réalisation de ses chantiers il faisait appel à un entrepreneur local, M. Polano, dont on trouve parfois la plaque de marbre sur certaines maisons; celui-ci construisit d'ailleurs quelques villas dans le style Corlouër après le départ de l'architecte de Saint Quay. Yann Corlouër s'établit à Toulouse après la guerre et y mourut en 1980.

Ces maisons remarquables sont le témoignage de la splendeur de Saint-Quay et sont indissociables de notre station, elles font partie de notre patrimoine culturel.

Béatrice de Bourqueney

Pétitions

Pour le maintien du mini-golf là où il est actuellement, pour l'aménagement du port, quai de la République, contre l'interdiction de faire des feux, et maintenant pour le fonctionnement du cinéma…De multiples pétitions ont circulé, circulent, circuleront. Qu'on ne nous dise pas que les Quinocéens ne s'intéressent pas à la vie de leur commune !

Saint-Quay-Portrieux, une ville jeune

D'accord, leurs parents n'habitent pas tous notre ville, mais eux y viennent et ils l'animent. Le lycée hôtelier de La Closerie héberge 190 pensionnaires, 45 autres élèves doivent se loger en ville, et son effectif a augmenté de plus de 10%. Le collège public Camille Claudel reçoit 440 élèves dont 119 nouveaux arrivants. Le collège privé Stella Maris a 137 élèves dans des classes ayant en moyenne 15 jeunes. Voilà environ 800 jeunes entre dix et vingt ans tous les jours ouvrables dans une commune de 3400 habitants : presque un quart de la population ! Que de conclusions à en tirer pour le cinéma, pour les activités sportives, pour les commerces…Seul regret, le départ dans un an des 45 élèves de l'institut spécialisé Kerbeaurieux et des 40 emplois qui les accompagnent.



Aménagement du quai de la République sur le port

A l'initiative du Comité du Portrieux, une réunion a été organisée à la mi-novembre pour remettre en cause le choix du Conseil municipal parmi les trois projets proposés pour l'aménagement des jardins du port. La décision avait été prise l'an dernier par le Conseil de faire passer la voie de circulation au pied des immeubles. Le Comité préfèrerait que la circulation soit plus proche de la mer pour préserver jardin et terrasses pour les commerces. Une solution médiane est aussi possible. Les nouveaux plans sont exposés en mairie et un cahier recueille les remarques des habitants.

Jeux en bois à la fête du cidre

La fête du cidre traditionnelle en automne grâce au comité de quartier St-Michel, a vu comme à l'accoutumée presser les pommes, danser les sabots, griller les merguez, goûter à la bolée, et se presser les Quinocéens, 5000 dit-on…plus que d'habitants ! Il y avait même un funambule et un spectacle d'animaux. Mais le clou, l'extraordinaire, le charmant de cette fête c'était ce stand de jeux en bois qu'animait Nicolas BEURRIER. Venu exprès de Saint-Brieuc avec tous ses jeux, avec son billard Nicolas, son jacquet, son crapaud à qui il faut lancer la balle dans la gueule grand ouverte, ses diverses «pichenettes» où les joueurs doivent envoyer, d'un index habile, un petit palet dans les buts du concurrent, il proposait aux ados et aux adultes de jouer à tous ses jeux en bois, traditionnels et contemporains, tous magnifiquement entretenus. Il paraît qu'on peut lui demander de venir animer une fête chez soi et que les «grands» ont aussi le droit de jouer.

Où loger les Congrès ?

Car c'est bien connu : « Le(s) Congrès s'amuse(nt) ! » Expérience significative: une réunion de plus de 300 personnes venues de toute la France s'est tenue le 12 octobre dans notre centre des congrès. Saint-Quay peut donc attirer, et cet équipement a tout son sens. Malheureusement les participants, faute de pouvoir être hébergés ici ont logé à Saint-Brieuc, sont venus et tous partis en car, et sont allés s'amuser et dépenser leur argent ailleurs ! Dommage.

Monument historique oublié, la gare

Les gares aussi peuvent être des monuments historiques. Celles de Bombay, de Metz ou de Saint-Pancras à Londres sont dans les guides et se visitent. Mais celle de Portrieux est méconnue, modeste dans son costume entièrement blanc qui masque les entourages de portes et de fenêtres en briques rouges. Elle reste oubliée à côté des ateliers municipaux, miraculé témoin du Chemin de Fer des Côtes du Nord, avec son petit quai où se déchargeaient les marchandises, sa salle d'attente sur sa droite qui n'était guère plus confortable qu'un arrêt d'autobus, et plus à droite encore, caché derrière la camionnette, le bureau du chef de gare. Elle fait partie de l'histoire de notre station touristique tant elle a accueilli de vacanciers de 1905 à1956.
Au moment ou la caserne des pompiers va être modernisée, où l'on parle de déménager les services techniques, il serait opportun de chercher à sauver un des trop rares monuments de notre ville : la Gare de Portrieux. Celle de St Quay a été détruite mais celle du port subsiste, reconvertie en bureau. Peu de travaux permettraient de la rhabiller comme avant et d'en faire un point valorisant pour ce quartier comme a su très bien le faire Lanloup avec sa propre gare.





Courrier des lecteurs

Vous avez dit « patrimoine » ?
Mais,

Qui se promène jamais sur la terrasse intermédiaire du Châtelet en cul de sac et battue par les vents ?
Qui va voir quelles déjections les garnements laissent sous le béton pourri de cette terrasse après leurs ébats lubriques et dopés ?
Pourquoi ne pas prendre exemple sur la réfection de la plage de la Comtesse admirée de tous ?

Je me plains de voir une majorité d'élus brandir le patrimoine pour recréer ces dessous de terrasse sordides et préférer une solution luxueuse amenant à dépenser ½ million d'euros de plus pour mes impôts futurs quand l'heure est à l'économie à tous les niveaux de la vie publique.

Bernard Bruhat



La famille Schneegans errant pour aller de St-Quay au moulin St Michel : pas de chemin !

Tourisme olfactif en août 2011

Chers Amis de Saint-Quay-Portrieux et de ses environs, que se passe-t-il aux abords de notre littoral ? Et quelles fermentations malsaines menacent les estivants ?

J'étais tout récemment installée sur la plage de la Comtesse, profitant d'un soleil bienfaisant quoique légèrement embrumé, lorsqu'un filet d'air nauséabond est venu me détourner de ma lecture. Je me suis aussitôt souvenue des anciens wc publics… depuis longtemps rénovés. Non, l'odeur était plus diffuse mais bien présente. Par moment, un léger vent de terre troublait la tiédeur vaguement lourde qui tombait sur la plage… et l'odeur devenait entêtante. Elle occultait l'air iodé et parfumé par le varech qui est si sain pour nos enfants et fait la réputation de nos côtes.

Je pensai alors à une promenade faite l'année précédente le long de la vallée de l'Ic, qui avait si délicieusement débuté dans les senteurs des bois, et s'était terminée en une fuite loin d'un ruisseau infesté par les lisiers !

C'est pourquoi je vous pose la question : que s'est-il passé en cette fin d'été ? Pourriez-vous nous dire si l'on a constaté un dysfonctionnement de la station d'épuration ou bien peut-être un épandage massif dans la région à cette époque ?

Avec mes remerciements.

Catherine Malassenet

VIE DE L'ASSOCIATION

Refonte du site internet :
Après un an d'existence et déjà plus de 1000 visites d'internautes, le site des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses Environs fait peau neuve. Pour mémoire l'adresse du site est inchangée : http ://www.amis-st-quay-px.fr Grâce à l'aide amicale d'Erwan Barbey-Charriou, notre nouveau site est plus moderne et corrigé de quelques imperfections.
Comme l'a souhaité le Comité, le public peut y retrouver tous les articles depuis le n°1 ; seuls les quatre derniers numéros ne sont pas publics. Les adhérents à jour de leur cotisation ont accès sur ce site aux trois dernières publications ; mais le tout dernier bulletin n'est diffusé que sous forme papier.
Pour accéder à votre espace, il vous suffit, la première fois, d'aller sur le site à la rubrique adhérent, de cliquer sur créer un compte, de remplir ensuite les rubriques prévues avec un pseudonyme ou votre nom qui servira d'identifiant par la suite, de définir vous-même votre mot de passe, puis de cliquer sur s'enregistrer. Si vous êtes à jour de votre cotisation, votre compte sera alors activé dans les 24/48 heures, vous recevrez un e-mail de confirmation et aurez accès aux rubriques adhérent.
Allez le découvrir avec ses nouvelles rubriques : sommaire des derniers numéros, liste des sites quinocéens, météo, horaire des marées, etc.
Pour tout problème que vous pourriez rencontrer pour avoir accès à la rubrique adhérents, veuillez envoyer un courriel à bertrand@callou.fr - Bertrand Callou, gestionnaire du site.

PS Nombre de nos adhérents ont changé d'adresse pour leurs courriels et nous ne pouvons les contacter facilement : si tel est le cas, veuillez prendre contact avec le gestionnaire du site à l'adresse ci-dessus.

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amie-et-quay-px.fr

Adhésion

17 €

Président: Jean-Pierre Guth — alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin — labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Michel Le Tallec — michel-le-tallec-savary@wanadoo.fr
Trésorier: Bernard d'Herbécourt — bdherbecourt@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou — bertrand@callou.fr